RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conservatoire du littoral

L'archipel du Frioul

LE PROJET POUR LE SITE

Le Conservatoire du littoral acquiert et aménage des espaces naturels littoraux et autour des lacs de plus de 1 000 ha en vue de mettre en valeur les paysages qu'ils constituent et protéger leur richesse écologique et patrimoniale, en les rendant accessibles au public. Les terrains du Conservatoire sont ensuite confiés en gestion aux collectivités territoriales, établissements publics ou à des associations.

Le plan de gestion définit le projet pour le site à travers des orientations et des actions de gestion partagées entre l'ensemble des acteurs du territoire. C'est un outil de pilotage qui précise les objectifs selon lesquels un site doit être géré, restauré et aménagé.

Élaboré à partir du plan de gestion des espaces naturels du Frioul 2018-2022, ce document propose une synthèse des objectifs à atteindre et présente le projet pour le site de l'archipel du Frioul.

Géré par

Parc national des Calanques

VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

Une vision partagée, des objectifs communs

LE PROJET POUR LE SITE

Le projet de site correspond à la vision à long terme du Conservatoire du littoral, des gestionnaires et des partenaires locaux. Il traduit l'ambition des acteurs du site pour l'avenir.

Faire de l'archipel du Frioul un site d'animation et d'éducation à l'environnement ainsi qu'une vitrine de la gestion des petites îles de Méditerranée.
Une des ambitions pour cette porte d'entrée du Parc national des Calanques est la volonté de concilier la préservation du site et un accueil de qualité pour le public, aussi bien sur la partie terrestre que marine autour de l'archipel (attribution du Domaine Public Maritime au Conservatoire du littoral à partir de 2020).

LE PLAN DE GESTION

Le plan de gestion identifie les orientations stratégiques définissant la vocation du site et les intentions de gestion. Ces orientations donnent le cap que les acteurs du territoire s'accordent à suivre. Elles n'évoluent pas ou peu avec le temps, contrairement aux objectifs opérationnels qui sont définis pour un pas de temps donné et peuvent être ajustés lors des exercices d'évaluation.

Deux catégories d'enjeux sont identifiées.

DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le Frioul abrite un grand nombre d'espèces animales et végétales de fort intérêt patrimonial dont la conservation est un enjeu primordial ; l'archipel constitue un site refuge pour un certain nombre d'entre elles, inféodées à ces milieux insulaires. Les suivis faunistiques et floristiques doivent être poursuivis et étendus, afin d'améliorer l'état des connaissances et définir les mesures de gestion à mettre en œuvre pour la préservation des espèces.

DES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DE GOUVERNANCE

Contrairement à son voisin l'archipel de Riou (propriété du Conservatoire du littoral intégrée également au Parc national des Calanques), dont la vocation est de devenir une réserve intégrale (site très peu ouvert au public), le site du Frioul, très fréquenté, a une vocation clairement affichée d'accueil du public. Une stratégie d'accueil du public incluant différents types d'aménagements doit être mise en place pour organiser la fréquentation et en limiter l'impact tout en préservant les secteurs sensibles.
Situé au sein d'une grande métropole, l'archipel du Frioul est habité par une centaine d'habitants permanents et est porteur de nombreuses activités. La prise en compte de l'importance des patrimoines de l'archipel et de leur préservation par les acteurs du site ainsi que l'intégration de ses enjeux à la dynamique socio-économique du territoire métropolitain sont une priorité. La mise en place d'une gestion et d'une protection cohérentes entre les espaces terrestres et marins est également un enjeu majeur de ce territoire.

LE DISPOSITIF DE GESTION

Si l'intervention foncière et les travaux de préservation et de valorisation garantissent le caractère naturel des sites, leur gestion pérenne vise à surveiller et valoriser les patrimoines naturels et culturels, à accueillir le public et à encadrer les activités et les usages. C'est le rôle des gestionnaires.

Le dispositif de gestion des espaces naturels de l'archipel du Frioul s'articule autour d'un partenariat entre le Conservatoire du littoral, propriétaire, la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques, co-gestionnaires. Ce dernier réalise la surveillance et assure une expertise technique et scientifique.
La Ville de Marseille participe à la surveillance en mer et finance des actions de gestion du territoire tout en assurant l'interface et la coordination des services municipaux intervenant sur l'archipel.

L'archipel du Frioul

Un site emblématique des îles méditerranéennes

Situé au large de Marseille, l'archipel du Frioul marque l'horizon maritime de la cité phocéenne avec sa silhouette de calcaire bien caractéristique. Constitué de deux îles principales – Pomègues et Ratonneau – et de deux îlots satellites – If et Tiboulen de Ratonneau –, il est accessible par des navettes régulières au départ du Vieux-Port de Marseille. Le site offre aux très nombreux visiteurs d'un jour une palette de paysages qui confère au Frioul son caractère emblématique : calanques, plages, criques, relief tourmenté… Une flore originale s'est développée sur l'archipel, adaptée au climat le plus aride de France, composée d'espèces patrimoniales préservées par l'insularité. Sculpté par le mistral, le relief rocheux est également un refuge de diversité animale, notamment pour de nombreux oiseaux marins et reptiles nocturnes. C'est dans le but de préserver ces patrimoines d'exception que la Ville de Marseille a cédé, en 2014, 136 ha d'espaces naturels terrestres de cet archipel au Conservatoire du littoral. Les espaces naturels du Frioul bénéficient du classement au réseau Natura 2000 au titre de la directive Oiseau et Habitat et ont été intégrés dans le cœur du Parc national des Calanques en 2012. Les enjeux de gestion du site s'orientent vers le maintien dans un bon état de conservation des habitats naturels et des espèces dans un contexte de très forte fréquentation. Ces publics doivent aussi être sensibilisés aux patrimoines exceptionnels de cet archipel, porte d'entrée majeure du Parc national des Calanques.

JEUNES CORMORANS HUPPÉS DE MÉDITERRANÉE

LES NUANCES DE BLEU DE LA CALANQUE DE LA CRINE

993 ha
DOMAINE PROTÉGÉ DONT 136 HA À TERRE ET 857 HA DE DOMAINE PUBLIC MARITIME

152 ha
D'ESPACES NATURELS CLASSÉS EN CŒUR DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

2014
PREMIÈRE ACQUISITION DU CONSERVATOIRE (CESSION GRATUITE DE LA VILLE DE MARSEILLE)

PRÈS DE **500 000**
VISITEURS PAR AN

21,7 km
DE LINÉAIRE CÔTIER

PLUS DE **10 km**
DE SENTIERS BALISÉS

130
ESPÈCES D'OISEAUX OBSERVÉES DONT 15 NICHEUSES

PLUS DE **600**
BATEAUX AU MOUILLAGE SIMULTANEMENT EN ÉTÉ

LA TOUR DE POMÉGUET, L'UN DES NOMBREUX VESTIGES HISTORIQUES PRÉSENTS SUR LE FRIOUL

LA REPRODUCTION DES PUFFINS DE SCOPOLI EST UN ENJEU SUR L'ARCHIPEL DU FRIOUL

ASTRAGALE DE MARSEILLE : ESPÈCE PROTÉGÉE AU NIVEAU NATIONAL

AMÉNAGEMENT DE SENTIERS BALISÉS

LE PHYLLODACTYLE D'EUROPE EST UN PETIT REPTILE NOCTURNE

LES GARDES SURVEILLENT LES ESPACES NATURELS

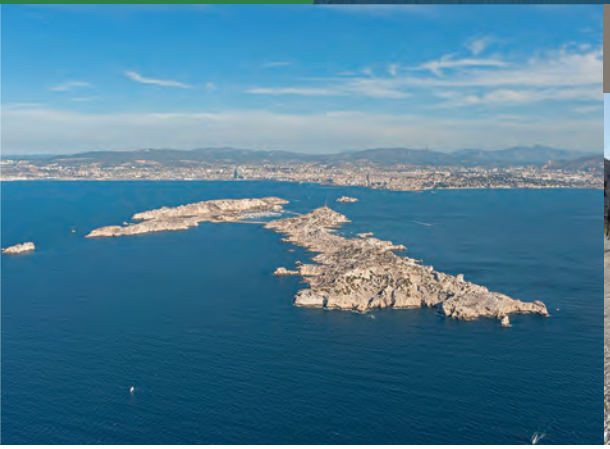

SENSIBILISATION DES PUBLICS SCOLAIRES

PRÈS DE 500 000 VISITEURS SONT ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE

Les orientations stratégiques définies par le plan de gestion sont déclinées en objectifs opérationnels qui décrivent les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'état d'équilibre recherché. Ce plan d'actions est amené à être reconduit, amendé ou modifié en fonction des nouvelles connaissances et des évolutions constatées.

[BIODIVERSITÉ]

Suivis et préservation des oiseaux marins

L'intérêt faunistique majeur de l'archipel du Frioul réside dans la reproduction des oiseaux marins pélagiques. Il constitue l'un des rares sites français abritant le Puffin de Scopoli, le Puffin Yelkouan et l'Océanite tempête de Méditerranée. Le plan de gestion prévoit la poursuite des suivis à long terme sur ces espèces afin d'améliorer les connaissances et permettre de mettre en œuvre, évaluer et orienter les mesures de gestion nécessaires à leur préservation : gestion de la fréquentation, pose de nichoirs artificiels, contrôle des mammifères prédateurs introduits (rats noirs, chats...).

Gestion des habitats et des espèces

La gestion écologique du site passe par le contrôle des densités de population de certaines espèces, comme par exemple le chat domestique ou le rat noir, prédateurs des œufs et des poussins de Puffins, la mise en place de sites de nidification de substitution...

La gestion écologique du site passe également par le contrôle des populations d'espèces végétales exotiques envahissantes. Le danger de ces espèces est qu'elles entrent directement en concurrence avec les espèces locales et peuvent provoquer leur déclin et un appauvrissement de la biodiversité. Cette menace est particulièrement forte sur les systèmes insulaires. Parmi les espèces à surveiller et à réguler : la Luzerne arborescente, le Figuier de barbarie, l'Agave américain, la Griffe de sorcière, le Pourpier de mer et l'Oxalis.

[PAYSAGE]

Requalification paysagère du site

Une étude paysagère a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral en 2018-2019 sur la voie communale reliant l'embarcadère à la Villa Marine afin d'initier une volonté d'amélioration de la qualité paysagère de cette zone de transition, s'échelonnant entre le port et la plage Saint-Estève 1.

Ce projet, qui a été validé en conseil municipal, consistera à reconstituer un paysage cohérent à partir des éléments présents sur le site et à créer les conditions favorables à une reconquête végétale de cette frange littorale très dégradée.

[USAGES ET ACCUEIL]

Informer et sensibiliser les visiteurs

Ses patrimoines naturel, paysager et historique et son accessibilité font de l'archipel du Frioul un concentré du Parc national des Calanques et un territoire particulièrement bien adapté à la sensibilisation et à l'information des visiteurs.

Une des ambitions des acteurs de ce territoire est de faire de ce lieu un site pilote d'animation et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

En ce sens, l'accueil du public sur le site, son information et sa sensibilisation constituent un axe de travail majeur. Les possibilités de création d'un centre d'accueil et d'information du public proche du port du Frioul, de parcours d'interprétation et/ou de visites guidées seront étudiées, puis mises en place le cas échéant.

De cet enjeu découle également l'ensemble des opérations d'entretien des sentiers, des signalétiques et des aménagements destinés à l'accueil et l'information du public sur le site.

Création d'un lieu d'accueil du public et d'un jardin pédagogique

La Villa Marine 2 est une petite maison datant du XIXe siècle, surplombant la mer et située sur le parcours très fréquenté d'accès à la plage de St-Estève. Actuellement inoccupée, elle sera réhabilitée afin d'accueillir les visiteurs pour les sensibiliser aux enjeux de préservation des espaces insulaires méditerranéens.

La création d'un jardin pédagogique 3 est une autre action prévue au plan de gestion dans le but de sensibiliser le public aux particularités de la végétation des îles marseillaises (cf. détails en dernière page).

Gestion de la fréquentation

Près de 500 000 visiteurs débarquent chaque année sur les îles, auxquels s'ajoutent les multiples usagers qui fréquentent les eaux de l'archipel.

Depuis 2002, l'association Alpes de Lumière, spécialisée dans le travail de la pierre sèche, intervient dans le cadre d'un schéma d'organisation de la fréquentation, autour de différentes actions : création et entretien de cheminements, réalisation de marches en pierres, reprise de murets en pierre sèche, fermeture de sentes permettant de canaliser au mieux le public en proposant un accès plus aisé à l'ensemble des sites de promenade et de baignade, et ainsi préserver du piétinement la végétation.
À ce jour, plus de 50 chantiers ont pu être réalisés sous forme de Chantiers de jeunes bénévoles ou de chantiers professionnels.

[GOUVERNANCE]

Assurer un fonctionnement optimal du dispositif de gestion du site et établir les conditions d'une gouvernance durable

La forte implication des trois partenaires de la gestion (Conservatoire du littoral, Parc national des Calanques et Ville de Marseille) dans la préservation des espaces naturels, en cohérence avec le maintien des activités économiques, touristiques et l'accueil du public, constitue un enjeu fort pour l'archipel. La poursuite de ce partenariat et le renforcement du dispositif de gestion devront ainsi être visés.

LA VILLA MARINE

La Villa Marine : un véritable repère pour le public

Édifiée dans les années 1880 comme logement militaire avant de devenir une maison d'agrément pour les hauts fonctionnaires de la Marine, la Villa Marine ou Villa Amiral surplombe la mer depuis la côte rocheuse de l'île de Ratonneau.

Ce bâtiment, affecté au Conservatoire du littoral par le ministère de la Défense, est inoccupé depuis de nombreuses années. Il a vocation à devenir un lieu tourné vers l'accueil du public et la sensibilisation. La Villa Marine va être réhabilitée et proposera des outils de médiation sur les thématiques des paysages et de la biodiversité marine et insulaire.

Ce projet s'inscrira dans une ambition publique exemplaire en matière environnementale et sociale (éco responsabilité, transition énergétique, accueil des personnes à mobilité réduite etc.).

Face à la Villa Marine, sur des terrains de la Ville de Marseille, un jardin pédagogique sera également aménagé par le Parc national. Ce projet sera dédié à la découverte et à la connaissance de la végétation des îles de Marseille. Le jardin pourra également servir de pépinière. Les plants produits à partir de semences ou de boutures issues du site serviront à la restauration d'espaces dégradés. Le grand public pourra accéder librement à ces lieux d'agrément et de sensibilisation.

Conception graphique et rédaction : otempora.com // Crédits : dessins Laurence Malherbe, croquis Alain Freytet, photos Cdl, Marc Heller, A.Robin, O.Bonnenfant OEC // 2020

RETROUVEZ LES BROCHURES DE LA COLLECTION SUR LE SITE INTERNET

www.conservatoire-du-littoral.fr

ACCÉDEZ À LA BASE DE DONNÉES DES PLANS DE GESTION :

CONTACT

Conservatoire du littoral
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
3, rue Marcel Arnaud, 13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 91 64 10
paca@conservatoire-du-littoral.fr

En partenariat avec